



Groupe
Mammalogique
Normand

2015

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Groupe Mammalogique Normand
32 route de Pont-Audemer - 27260 Epaignes
Tél. 02 32 42 59 61
gmn@gmn.asso.fr

> www.gmn.asso.fr

Fondé en mars 1978, le Groupe Mammalogique Normand (GMN) s'est fixé comme objectifs l'étude et la protection des mammifères sauvages et la sauvegarde de leurs milieux en Normandie.

Agréé au titre de la protection de l'environnement, le GMN est membre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) dont il est le représentant régional. En 2015, le GMN a d'ailleurs intégré le conseil d'administration de l'association nationale.

Le travail effectué par les bénévoles et les salariés de l'association permet de constituer une banque de données incontournable sur les mammifères normands.

Cet état des connaissances permet de dresser une liste exhaustive des mammifères sauvages présents sur notre territoire et d'établir pour chaque espèce sa répartition et son statut de rareté.

Une nouvelle enquête globale est en cours sur la période 2011-2020, en vue d'établir un nouvel atlas à l'horizon 2021.

Les activités du GMN se déclinent sous quatre volets complémentaires :

- Les activités scientifiques de recherche ;
- Les actions de protection ;
- Les actions de coordination et d'animation de réseaux ;
- Les actions de sensibilisation, d'information du public et de formation.

Le GMN publie périodiquement une revue scientifique (Le Petit Lérot) et un bulletin de liaison (La Lettre du Petit Lérot). Il a également porté l'édition de l'Atlas des mammifères sauvages de Normandie – Statut et répartition en 1988 ainsi que sa réédition en 2004.

Le GMN est membre de différents réseaux collaboratifs :

- France Nature Environnement/FNE (via Haute-Normandie Nature Environnement/HNNE) ;
- Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/SFPEM ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Basse-Normandie/CEN BN
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie/CEN HN
- Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie/GRAPE

En 2015, le GMN a rassemblé 140 adhérents.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 4 avril 2015 à Lonlay l'Abbaye/61.

Suivez nos actualités sur :

www.gmn.asso.fr & Facebook



SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Atlas objectif 2020	4
Chiroptères.....	6
» Protection.....	7
» Gestion	8
» Le réseau Natura 2000	10
» Le réseau Sos chauves-souris ..	12
» Les refuges pour chauves-souris ..	13
» Les éoliennes	14
» Les suivis mortalités	14
» Accompagnement	15
» Mesures compensatoires	18
Mammifères Semi-Aquatiques ...	19
» Plan Interrégional d'Actions en faveur de la Loutre	20
» Havre de Paix en faveur de la Loutre ..	21
» Accompagnement.....	22
Mammifères Terrestres	24
» Le Loir Gris	25
» Soricidés	25
» Autres études et inventaires.....	26
» Mam'route.....	27
En bref	28
Communication	29
Mobilisation bénévole.....	30
3 stages	32
Et un service civique.....	33
Vie associative	34
Appel à participation.....	36



Fondamentalement destiné aux adhérents du Groupe Mammalogique Normand, ce rapport d'activités de l'année 2015 permet également d'assurer l'information de ses structures partenaires sur les diverses réalisations de l'association au cours de l'année civile écoulée. En tant que président du GMN, j'espère que tout lecteur y portera un regard à la fois curieux et surpris, à l'image de celui du renardeau en illustrant la page de couverture ; curieux, de découvrir la diversité des actions mises en œuvre, auxquelles les adhérents sont invités à contribuer, et surpris de l'amplitude de travail réalisé, tant par l'équipe salariée que par les bénévoles. En revanche, aucune crainte ne se lit dans le regard de ce jeune renard, crainte que n'éprouve aucunement non plus le conseil d'administration du GMN tant la lecture de ce rapport montre clairement que l'activité des adhérents et des salariés de l'association durant 2015 a bien été dévolue, directement ou indirectement, à la connaissance et à la protection des mammifères sauvages et de leurs milieux de vie, qui constituent l'objet statutaire de l'association.

Simple introduction à ce rapport détaillé à visée exhaustive, son éditorial n'a pas vocation à en faire le résumé, ce qui serait bien difficile dans un espace aussi restreint. Seuls sont donc évoqués certains éléments particuliers, importants ou nouveaux dans la vie de notre association :

- Au plan de l'organisation, dans des contextes différents mais qui ont coïncidé dans le temps, l'année 2015 a été marquée par le déménagement des deux antennes du GMN. Ainsi, après de nombreuses années passées dans une salle de la mairie d'Epaignes dans laquelle les problèmes de densité et de promiscuité devenaient prégnants, les membres de l'équipe salariée présents au siège social ont migré de quelques centaines de mètres vers des locaux nettement plus spacieux et subdivisés en plusieurs bureaux et pièce de convivialité, au 32 route de Pont-Audemer, le GMN restant locataire de la municipalités d'Epaignes. Toujours associée au Conservatoire d'Espaces Naturels de Basse-Normandie (CEN BN) et au Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA), l'antenne d'Hérouville-Saint-Clair a effectué un déplacement encore plus court, passant du rez-de-chaussée du bâtiment B au 4e étage du bâtiment A du 320 quartier Le Val. Même s'ils entraînent des dépenses supplémentaires importantes, ces deux déménagements ont apporté une nette amélioration des conditions de travail, dans les deux sites.

- A peine amorcé fin 2014, l'accueil par le GMN de jeunes volontaires au titre du Service Civique a révélé en 2015 tout son potentiel en termes de liens avec les adhérents et de mise en œuvre de sciences participatives sur le thème des mammifères, via le démarrage de l'opération « Pelotes-Noisettes » et la mise en place du réseau du même nom. Quatre stagiaires ont également été accueillis au cours de cette année d'exercice.

L'année 2015 a été marquée par le développement, essentiellement par les chargés d'études de l'équipe salariée, de nombreux projets (Loir, Soricidés, Martre, ...) qui se prolongent ou démarrent en 2016. Elle a aussi correspondu à la phase d'élaboration de l'application Mam'Route, qui connaît maintenant un grand succès.

- Dans le contexte de l'enquête Atlas 2021, des bénévoles ont organisé plusieurs stages de recherche multimammifères en divers secteurs de la Normandie ; ils méritent de vifs remerciements pour ces initiatives de grand intérêt, permettant de combler au moins partiellement d'importantes lacunes de prospection. Comme en 2013 et 2014, deux nouveaux pré-atlas, faisant le point tous les six mois sur l'état d'avancement de l'enquête, ont été diffusés aux membres du GMN en 2015.

- Les actions de protection n'ont pas été absentes de 2015, au nombre desquelles on peut citer les quatre chantiers bénévoles de protection de sites à Chiroptères, le nettoyage de colonies de reproduction de chauves-souris, les déplacements et interventions dans le cadre du réseau SOS Chauves-souris, la signature de conventions avec des particuliers ou des institutions pour la création de havres de paix pour la Loutre ou de refuges pour chauves-souris, etc, etc.

Une majorité des actions mentionnées dans ce rapport n'aurait pu voir le jour sans le soutien financier essentiel de nombreux partenaires, qui nous accordent leur confiance. Une nouvelle fois, nous leur exprimons toute notre gratitude.

Cette introduction au rapport d'activité est aussi pour moi l'occasion d'insister une nouvelle fois sur le rôle crucial joué par les salariés du GMN dans la dynamisation des actions collectives, le maintien de la qualité scientifique des rendus d'études, la possibilité, par leur présence permanente, de répondre aux questions de tous ordres de divers interlocuteurs, adhérents ou partenaires... et donc de les en remercier très chaleureusement. Un merci tout particulier est dédié à la coordonnatrice d'équipe, Laëtitia Faine, dont 2015 marquait la première année complète d'activité et dont les capacités d'organisation, les aptitudes à l'innovation et plus généralement les compétences sont vivement appréciées par les administrateurs du GMN. Elaboré en majeure partie, voire en quasi-totalité, par l'équipe salariée, le présent rapport d'activité est assumé pleinement par le président et par le conseil d'administration du GMN

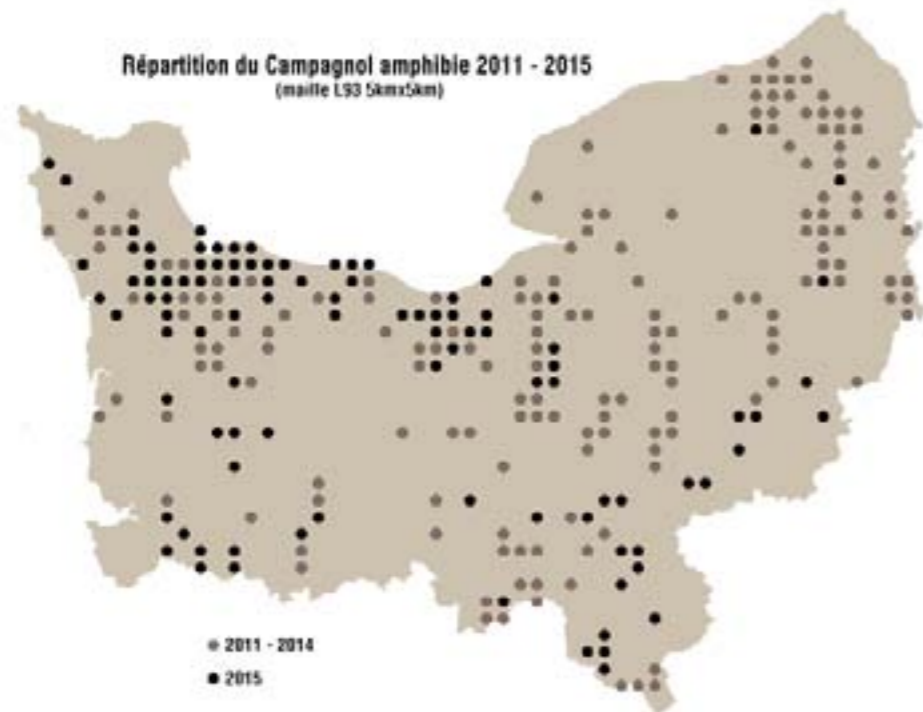
Un atlas est un recueil d'informations établissant un état des lieux de la biodiversité. Il permet d'apporter un regard objectif de l'état des populations (répartition des espèces, évolution des populations...), outil de référence pour la mise en oeuvre des politiques publiques locales et nationales.

Après la parution de deux atlas de répartition des mammifères sauvages de Normandie (1988 & 2004), le GMN lance un troisième atlas sur la période 2011 - 2020.

L'année 2015 constitue la 3^{ème} année complète d'activités sur le projet d'atlas. Au cours de l'année, les 5^{ème} (avril) et 6^{ème} (novembre) pré-atlas ont été diffusés. Ces points d'étapes, qui concrétisent l'état d'avancement de l'enquête, permettent à la fois de montrer les progrès accomplis par période de 6 mois grâce à l'activité des observateurs et de visualiser les lacunes de prospection, tant spatiales que spécifiques.

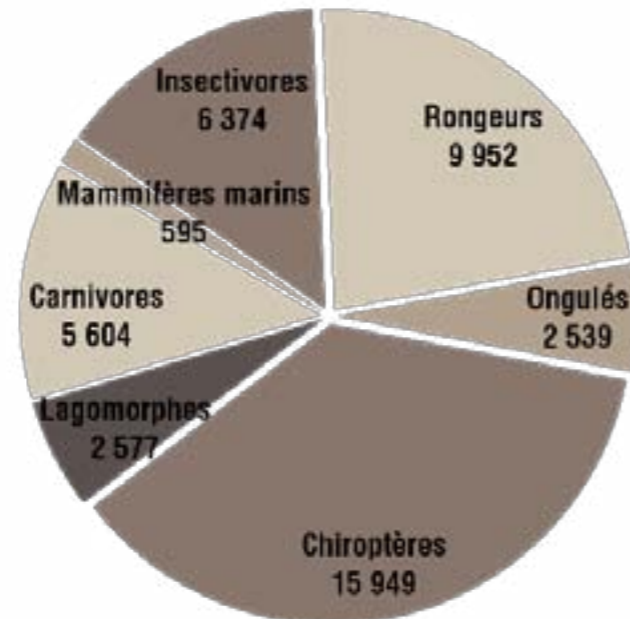
Depuis le 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 15 octobre 2015 (date des dernières données représentées dans le 6^{ème} pré-atlas), 43590 observations de mammifères sauvages ont été transmises et saisies dans la base de données de l'association !

En 2015, la connaissance a nettement progressé pour les mammifères semi-aquatiques (Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*, Ragondin *Myocastor coypus*, Rat musqué *Ondatra zibethicus* et Loutre *Lutra lutra*) et dans une moindre mesure pour les micromammifères, via l'analyse de pelotes de réjection de Chouette effraie.



L'Atlas : et pour 2016 ?

Afin d'améliorer les connaissances sur les espèces dites communes, pour lesquelles, paradoxalement, l'information manque, une plaquette sur les mammifères des jardins sera éditée, sur l'exemple de celle réalisée par le Groupe Mammalogique Breton (GMB), dans le cadre d'une démarche de sciences participatives. Tout un chacun sera ainsi invité à faire remonter toute observation de Taupe, Ecureuil ou Hérisson à l'aide de cartes postales spécifiques.



Données 2011-2015 saisies dans la BDD du GMN

Bien que les protocoles de collecte des données ne soient pas définitivement validés par le comité de coordination de l'atlas, celui concernant les micromammifères fait l'unanimité.

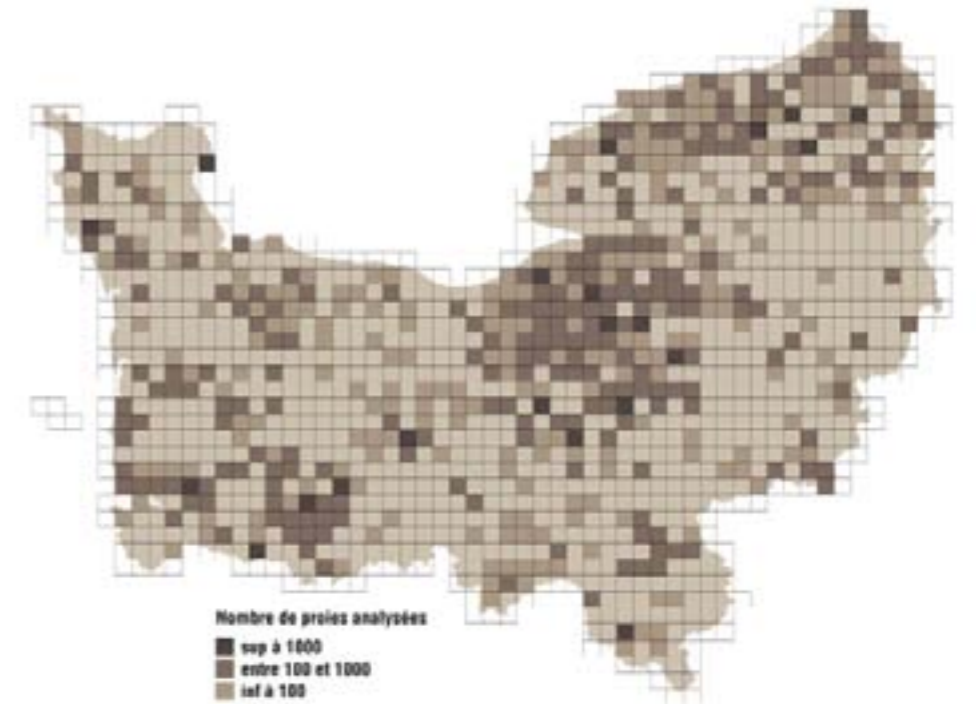
Basé sur l'analyse de pelotes de réjection de rapaces nocturnes, et plus particulièrement de Chouette effraie, il repose sur l'identification, pour chaque maille 10x10km, de :

- Au moins 100 proies pour chaque maille 5x5km ;
- Au moins 1 000 proies pour une des quatre mailles 5x5km.

Cet ambitieux effort de prospection permettra, *in fine*, d'obtenir des données semi-quantitatives et ainsi avoir un regard sur la variation d'abondance relative des micromammifères de Normandie.

L'objectif d'atteindre 1 000 proies pour une maille 5x5km par maille 10x10km augmentera la possibilité de contacter certaines espèces peu abondantes et/ou occasionnellement capturées par la chouette et ainsi de mieux apprécier les variations géographiques d'abondance relative de ces mêmes espèces.

Bien que le travail soit loin d'être terminé, l'objectif fixé est atteignable, au regard de la mobilisation de chacun pour ce projet.



Etat d'avancement du protocole Pelotes - Octobre 2015

> COMMENT PARTICIPER ?

- En récoltant des pelotes aux abords des églises, dans les granges et greniers des bâtiments peu fréquentés et en les transmettant directement au GMN ou via un des points de récoltes du programme Pelotes&Noisettes, en y associant un papier stipulant la localisation, la date et le nom du récolteur.

- En transmettant tout ! Tous les lots sont « récoltables », de la simple et unique pelote à des lots plus importants, des pelotes fraîches ou des pelotes vieillissantes, plus ou moins délitées.

- En analysant le matériel ramassé, soit au cours de soirées Pelotes-Bières, organisées par le volontaire en Service Civique du GMN ou en autonomie. Dans ce dernier cas, veillez à conserver et transmettre pour validation spécifique les restes osseux des espèces rares ou portant à confusion.



© R Claudepierre

CHIROPTÈRES



© ML Travert

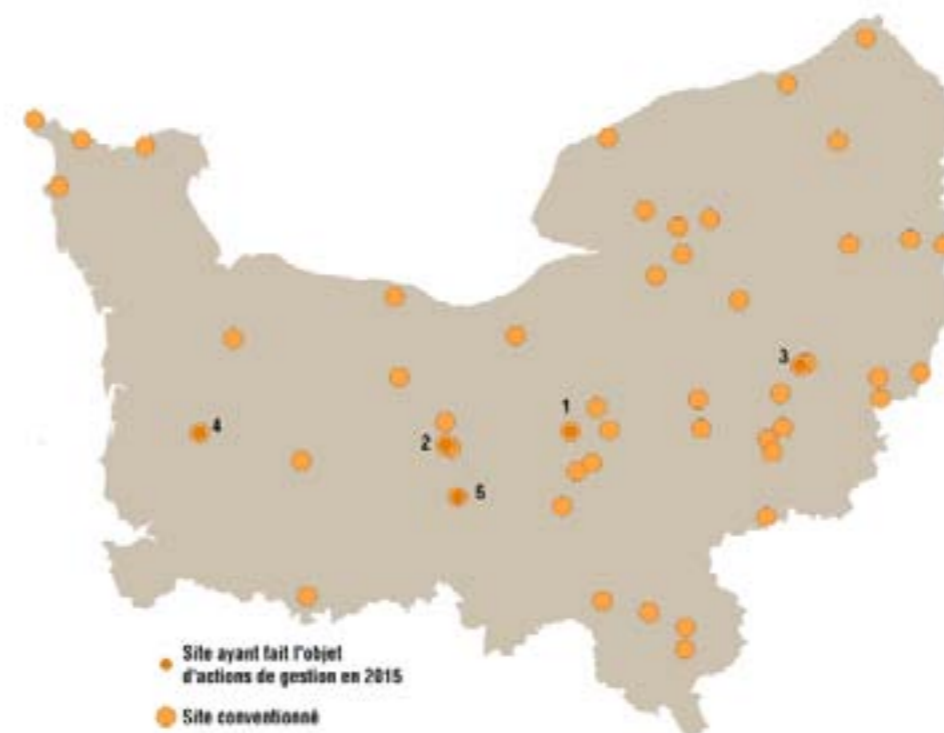
Bien que le Plan Interrégional d'Actions en faveur des Chiroptères se soit achevé fin 2013, le GMN n'a pas réduit son investissement dans la protection et la conservation des chauves-souris en Normandie. Les actions récurrentes ont été poursuivies et de nouveaux partenariats ont été initiés.

PROTECTION

Le GMN accompagne particuliers et collectivités dans leur démarche de protection des chauves-souris présentes au sein de leur propriété. Pour cela, des conventions sont signées entre les propriétaires et l'association, pouvant également associer des partenaires gestionnaires d'espaces naturels.

Cette année, malgré la découverte de nouveaux sites au cours des prospections et SOS chauves-souris, le GMN n'a conventionné qu'un unique site : la Glacière du château d'Amfreville-sur-Iton/27, pour son intérêt pour l'hibernation d'une vingtaine d'individus de différentes espèces (Grand Murin – *Myotis myotis*, Murin de Daubenton – *Myotis daubentonii*, Murin à moustaches – *Myotis mystacinus*).

Ainsi, le GMN totalise 54 sites à chauves-souris conventionnés (pour partie en co-gestion avec des partenaires) : 13 colonies de reproduction et 41 gîtes d'hibernation (auquel s'ajoute les Refuges à chauves-souris, voir page 13).



	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Total
Site d'hibernation conventionné avec un propriétaire privé	8	13	1	5	9	36
Site d'hibernation conventionné avec une collectivité	1		1	1	2	5
Site de reproduction conventionné avec un propriétaire privé	1	1	1	3	2	8
Site de reproduction conventionné avec une collectivité	3		2			5
Total	13	14	5	9	13	54

54 sites conventionnés

13 colonies

41 sites d'hiver

Partenaires mobilisés pour la protection des sites à chauves-souris :

Centre Régional de la Propriété Forestière
Conseil Départemental 27
Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie
Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie
Office National des Forêts
PNR Normandie-Maine

Les Chiroptères : et pour 2016 ?

Le Ministère de l'Ecologie a récemment validé la mise en place d'un 3^{ème} Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères, qui concernera cette fois une liste restreinte d'espèces particulièrement menacées.

En région normande, le GMN et la DREAL ont convenu de donner une suite au PIAC 2009-2013 afin de poursuivre la dynamique engagée et de développer de nouvelles actions.

Ainsi, l'élaboration d'un nouveau programme régional, dont les modalités restent à définir (durée, espèces concernées) est prévue pour 2016 et nécessitera la mobilisation de l'ensemble du réseau d'acteurs et de partenaires normands !

GESTION

Une fois conventionnés, les sites accueillant des chauves-souris peuvent nécessiter des interventions de sécurisation, d'aménagement, de nettoyage (...) assurant la pérennité de fréquentation des lieux par les animaux. Ainsi, au cours de l'année 2015, plusieurs sites ont fait l'objet d'actions de gestion, soit lors de chantiers bénévoles ou via la mobilisation d'artisans.

> (1) LES CAVITÉS DES HOULETTES AUX MOUTIERS-HUBERT/14

Suite à la chute d'un bloc rocheux du front de taille sur une des grilles du site, un chantier bénévoles/salariés CEN BN et GMN a eu lieu pour réparer l'aménagement de sécurisation endommagé.

> (2) LA CARRIÈRE SOUTERRAINE D'AUBIGNY/14

De nombreuses bâches plastiques, vestiges de l'activité historique du site en tant que champignonnière, limitaient le potentiel d'accueil du site et complexifiaient les prospections hivernales pour ce site accueillant près d'une centaine de chauves-souris chaque hiver.

Aussi, pour faire suite à un premier chantier réalisé en 2014, une quinzaine de bénévoles et salariés du GMN et du CEN BN se sont réunis au cours de l'été 2015 pour évacuer la quasi-totalité des bâches.

> (3) LA GLACIÈRE DU CHÂTEAU D'AMFREVILLE-SUR-ITON/27

Suite à la dégradation de la grille d'entrée du souterrain, le site faisait l'objet de nombreuses intrusions, à l'origine de la chute des effectifs présents en hiver. A l'initiative des bénévoles du secteur, une prise de contact avec les propriétaires a permis de conventionner le site au cours de l'année. Motivés par la protection du site, ces mêmes bénévoles ont ensuite organisé et réalisé un chantier afin de restaurer la grille endommagée.

> (4) LA MAISON FAMILIALE & RURALE DE PERCY/50

La MFR de Percy accueille une des deux plus importantes colonies de Grand Murin de Normandie, avec des effectifs avoisinants les 400 femelles chaque été. Sa présence au-dessus d'une salle de cours nécessite une intervention d'évacuation annuelle de guano afin de limiter les problèmes d'odeur dans la salle informatique dite des « Grands Murins ».

Afin de sécuriser le déplacement lors des contrôles de la colonie et du nettoyage des combles, un plancher a été installé cette année par un artisan de la commune, limitant ainsi tout risque de chute entre les poutres (chantier co-encadré par le GMN et le CEN BN).

> (5) LES CAVITÉS D'HABLOVILLE/61

Lors du comptage annuel des Chiroptères début 2015, les observateurs ont constaté la dégradation du mur de l'entrée d'une des cavités, permettant ainsi d'accéder à l'intérieur de ce site protégé pour l'hivernage des chauves-souris. Un chantier bénévoles/salariés a alors été organisé au printemps par le CEN BN, en partenariat avec le GMN, afin d'interdire de nouveau toute entrée dans le site.

> LES COLONIES DE REPRODUCTION

Des aménagements provisoires ont été réalisés dans deux gîtes de mise-bas de colonies mixtes de Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et de Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) à Longny-au-Perche/61 et Canapville/61. Des bâches ont été tendues au printemps, sous les emplacements occupés par les animaux afin de limiter les nuisances liées à l'accumulation des déjections dans les espaces utilisés par les propriétaires et pour faciliter le nettoyage annuel.

A l'automne, la quantité de guano récoltée à Longny-au-Perche/61 laisse supposer que l'effectif de la colonie fut nettement plus important après l'installation des bâches. Celles-ci auront notamment permis de réduire la luminosité du gîte et modifier a priori favorablement les conditions hygrométriques du comble.

Que les propriétaires tolérant la présence de ces colonies populeuses soient ici vivement remerciés !

Enfin, comme chaque année, une dizaine de sites hébergeant des colonies de reproduction a été nettoyée par les bénévoles et salariés de l'association, assurant ainsi une cohabitation pérenne entre les animaux et les propriétaires les accueillant.

Merci à tous pour l'investissement en temps et bonne humeur dans les différents chantiers réalisés cette année.

> EN IMAGES



(1) © CENBN



(2) © CENBN



(3) © P Flambard



(4) © GMN



(5) © CENBN



Canapville

LE RÉSEAU NATURA 2000

Le GMN est actuellement opérateur Natura 2000 pour 15 sites à chauves-souris (co-animateur avec le CEN BN pour les sites de l'ex-Basse-Normandie) :

- (1) Les anciennes carrières de la vallée de la Mue/14
- (2) Les anciennes carrières de Beaufour-Druval/14
- (3) L'ancienne carrière de la Cressonnière/14
- (4) Les anciennes carrières d'Orbec/14
- (5) L'ancienne carrière souterraine de Saint-Pierre-Canivet/14
- (6) Les combles de l'église de Burcy/14
- (7) Les combles de l'église d'Amayé-sur-Orne/14
- (8) Les cavités de Beaumont-le-Roger/27
- (9) Les cavités de Tillières-sur-Avre/27
- (10) La carrière de Loissail/61
- (11) L'ancienne champignonnière des Petites Hayes/61
- (12) Les anciennes carrières souterraines d'Habloville/61
- (13) Les combles de la chapelle de l'Oratoire de Passais/61
- (14) Le réseau de cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime/76
- (15) Le Bois de la Roquette/76



> ETUDES SUR LES SITES NATURA 2000

Comme chaque année, l'ensemble des sites a fait l'objet d'un suivi scientifique (comptages hivernaux, comptages effectifs avant/après mise-bas pour les colonies) afin d'apprécier l'évolution des populations et l'efficacité des mesures de protection mises en oeuvre (grilles, ...).

Notons la finalisation au cours de l'été de la cartographie souterraine de la cavité de Saint-Pierre-Canivet/14 par une équipe spéléo/bénévoles du GMN (projet démarré depuis plusieurs années). Lors de leur intervention, les bénévoles ont également pris de nombreux clichés du développement souterrain, outils utiles pour communiquer sur le monde cavernicole. Merci à eux pour ces photographies de grande qualité.

> CONCERTATION & COLLABORATION

Les comités de pilotage des sites Natura 2000 de Beaumont-le-Roger/27, de Tillières-sur-Avre/27 et du Bois de la Roquette/76 se sont réunis en 2015. Ces réunions furent l'occasion de présenter les actions mises en oeuvre par le GMN sur les sites (suivis, études, contrats Natura 2000) aux élus locaux, propriétaires, services de l'Etat et associations. Plusieurs rendez-vous de terrain ont également été organisés sur les sites de Beaumont-le-Roger/27, du Bois de la Roquette/76 et du Réseau de cavités du Nord-Ouest/76 afin d'assurer la prise en compte des Chiroptères dans les projets pouvant impacter les sites (abattage d'arbres, éclairages, ...).

> ASSISTANCE TECHNIQUE SUR LES AUTRES SITES NATURA 2000

En tant qu'expert reconnu en matière de connaissance et d'expertise sur les Chiroptères, l'association apporte son assistance technique aux services de l'état (DREALs et DDTMs) ainsi qu'aux opérateurs de sites Natura 2000, que ce soit dans l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences N2000, d'études d'impact, pour des projets divers ou simplement dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur leurs sites.



© C Boutet

149 appels
49 interventions
9 colonies découvertes

LE RÉSEAU SOS CHAUVES-SOURIS

Programme porté au niveau national par la SFPEM, le réseau SOS Chauves-souris est un outil indispensable dans la médiation faune sauvage, en répondant aux inquiétudes des particuliers et possibles inconvénients engendrés par la présence de chauves-souris.

Le réseau SOS Chauves-souris présente 3 objectifs :

- Sensibiliser les particuliers qui découvrent des chauves-souris dans leur habitation ;
- Améliorer les connaissances sur la répartition des espèces ;
- Protéger les gîtes en favorisant la cohabitation avec les chauves-souris.

Cette démarche, déclinée au niveau régional, regroupe actuellement 32 correspondants locaux bénévoles qui interviennent sur l'ensemble du territoire normand.

Cette année, près de 150 appels ont été traités et de belles découvertes ont été faites lors de ces interventions, soulignant une nouvelle fois l'importance de ce dispositif : 9 nouvelles colonies découvertes dont 2 colonies de Grands Murins dans la Manche et l'Eure.



LES REFUGES POUR LES CHAUVES-SOURIS

Initiée par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et développée au niveau national par la SFPEM, l'opération Refuges pour les chauves-souris a pour objectif de créer un réseau de sites reconnus comme favorables à la présence des chauves-souris.

Soutenue en région par le GMN, cette démarche incite propriétaires privés et publics à conserver des gîtes dans le bâti et les jardins et/ou à en installer. Au travers de la signature d'une convention, le propriétaire s'engage moralement à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les Chiroptères.

Jusqu'ici simple relais technique local, le GMN porte à présent l'entière responsabilité du conventionnement avec les propriétaires, permettant une meilleure visibilité et communication sur la démarche, garantes d'une efficacité accrue du projet.

Une convention signée cette année avec le bailleur social Eure Habitat a permis la mise en place de 8 nouveaux refuges sur le département 27, portant à 15 le nombre de refuges en région.



Localisation des refuges

15 refuges

1 nouvelle convention
en 2015

LES ÉOLIENNES

Le GMN est sollicité chaque année par les développeurs éoliens pour évaluer l'impact de leurs projets sur les populations de mammifères sauvages locales. L'association porte alors un regard objectif sur les projets à la lumière des données de présence des espèces et de leur fragilité. Non opposé de principe à l'énergie éolienne, le GMN ne participe que très rarement aux enquêtes publiques initiées lors de l'installation de nouveaux parcs et ne se positionne que sur les dossiers portant une atteinte profonde à notre patrimoine naturel.

> LE PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY/50 ET GER/50

Au regard des enjeux chiroptérologiques sur le site, l'association s'est élevée cette année pour exprimer son désaccord vis-à-vis du projet d'implantation à venir d'aérogénérateurs sur les communes de Saint-Georges-de-Rouelley/50 et de Ger/50.

Le parc pressenti est composé de 6 éoliennes, installées en milieu boisé et bocager, ce qui serait une première en Normandie. Ces milieux étant très favorables aux chauves-souris car concentrant un grand nombre d'individus venant y chasser quotidiennement pour se nourrir, l'impact sur les populations locales et migratrices serait non négligeable, voire probablement dommageable.

Considérant donc que ce projet éolien est contraire à la conservation des chauves-souris, toutes protégées par la législation française et européenne, le GMN a donc décidé de se positionner officiellement contre, en publiant un communiqué de presse et en rédigeant un avis critique de l'étude d'impact lors de l'enquête publique qui s'est tenue du 15 septembre au 16 octobre 2015. L'association demande que le projet soit purement et simplement abandonné.

Le GMN est actuellement en attente de la décision de la préfecture quant à l'accord de l'autorisation d'exploitation du parc éolien. Si cette autorisation venait à être donnée au porteur de projet, le GMN, accompagné du CREPAN, GRAPE, Groupe Ornithologique Normand (GONm) et Manche-Nature, déposerait alors un recours en contentieux pour contester l'arrêté.

PLUS D'INFOS SUR : GMN.ASSO.FR

RUBRIQUE ACTUALITÉS > OCTOBRE 2015

LES SUIVIS MORTALITÉS

Après mise en service des turbines, des prospections volontaires au pied des éoliennes sont réalisées sur certains parcs normands, à l'initiative de bénévoles de l'association.

Ces passages ponctuels ont permis de recenser 4 individus cette année : 3 Pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*) et 1 Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*).

Ces résultats illustrent la nécessité d'accroître la pression d'observation sur les parcs en cours d'exploitation, permettant à la fois d'améliorer la connaissance quant à l'impact des machines sur les peuplements de chauves-souris normandes, d'augmenter le succès de découverte d'individus impactés et, in fine, d'avoir une visibilité sur les effets cumulés des divers parcs normands.

7 parcs suivis
4 chauves-souris découvertes



> LES RAISONS POUR PROSPECTER SOUS LES ÉOLIENNES :

- 1 – Un passage de 5 minutes maximum par machine suffit à l'obtention de données conséquentes, notamment en septembre/octobre.
- 2 – L'amélioration des connaissances quant à l'impact des parcs est indispensable à l'amélioration des projets, permettant de concilier développement des énergies renouvelables et conservation de la faune sauvage.
- 3 – Aucune compétence naturaliste n'est nécessaire pour prospecter. Une photographie peut suffire à l'identification par un spécialiste.
- 4 – De plus en plus de parcs se développent, et ce, sur les cinq départements normands.

ACCOMPAGNEMENT

Le GMN répond annuellement aux sollicitations des porteurs de projets quand leurs actions peuvent impacter les populations locales de Chiroptères.

> DES CHAUVES-SOURIS & DES ARBRES

Suivi des travaux de bucheronnage dans le cadre du terrassement d'un parcours de golf à saint-Riquier-ès-Plain/76

A la demande de la DREAL ex-Haute-Normandie, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre/76 a sollicité le GMN afin de veiller au bon déroulement d'un chantier d'abattage d'arbres sur le site d'un futur parcours de golf à Saint-Riquier-ès-Plains/76, secteur de présence de chauves-souris avérée via la réalisation d'un inventaire acoustique préalable.

Bien qu'aucun Chiroptère ou indice de présence n'ait été découvert au cours du chantier, l'accompagnement du bucheron indépendant normand et de l'entreprise de terrassement retenus pour le chantier a permis une sensibilisation des professionnels à l'impact potentiel de leur activité sur la faune sauvage.



Expertise en amont d'une coupe de sécurité à l'institut médico-Professionnel la traverse à omonville/76

Disparaissant petit à petit des paysages du pays de Caux/76, les hêtraies qui constituaient fréquemment l'entrée des châteaux offrent pourtant des habitats intéressants pour les Chiroptères. Celle d'Omonville/76 en est l'exemple et elle est actuellement menacée par une coupe de sécurité. Déjà intervenu en 2014 pour marquer les arbres gîtes potentiels, le GMN a réalisé cette année un inventaire acoustique sur le site, afin de compléter cette expertise. Au total, quatre espèces ont été contactées: la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Nathusius, la Séroline commune (*Eptesicus serotinus*) et le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*). La présence de la Pipistrelle de Nathusius sur ce site offrant des gîtes potentiels pour l'espèce et la faible fréquentation des lieux par le public a conduit l'association à argumenter en faveur de la simple coupe des hêtres les plus proches des secteurs visités et du remplacement progressif et exclusif des individus les plus âgés présentant un danger à moyen terme.

> LA VIE SOUTERRAINE

Un lotissement à côté de la cavité d'Allemagne à Fleury-sur-orne/14

Le GMN s'est engagé aux côtés de Normandie Aménagement pour apporter son expertise sur le projet d'aménagement d'un éco-quartier à proximité de la cavité d'Allemagne à Fleury-sur-Orne/14 (propriété de Caen-la-mer). Le projet prévoyant de remblayer un petit boyau dans la partie sud de la cavité de près de 40ha, un comptage spécifique a été réalisé (hors stage hivernal). Ce secteur, non prospecté habituellement faute de cartographie précise jusqu'à cette année, a été contrôlé.

Cette partie de la carrière étant inondée lors du passage, la dizaine d'observateurs (bénévoles et salariés du GMN) ont pu découvrir les joies de la pratique de canoë « d'intérieur ».

Les résultats obtenus ont permis d'estimer que le remblaiement proposé ne porterait pas atteinte au peuplement de Chiroptères fréquentant le site, contrairement au projet de mise en place de pompe à chaleur proposé pour un second secteur de la carrière, aujourd'hui abandonné.



© F. Gabillard

Examen des parois des fours à chaux de cavigny/50 avant intervention

Dans l'optique de travaux de rejointoiements et de sécurisation des entrées des fours à chaux de Cavigny/50, le Conseil Départemental de la Manche a invité le GMN à vérifier que les secteurs d'interventions programmées n'étaient pas fréquentés par des chauves-souris. Après une prospection minutieuse des fissures et en l'absence de découverte d'animaux dans les murs extérieurs de l'édifice ainsi qu'au niveau des entrées, les travaux ont pu avoir lieu en août et septembre 2015.



Avant et après restauration des façades © CD 50

> AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES ET AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES ANTHROPOPHILES SUR LE TERRITOIRE DU PNR NORMANDIE-MAINE/61

Dans le cadre de son plan de conservation Chiroptères mis en œuvre sur son territoire, le PNR Normandie-Maine a mobilisé le GMN pour réaliser des actions d'inventaires et de préservation des Chiroptères en bâti.

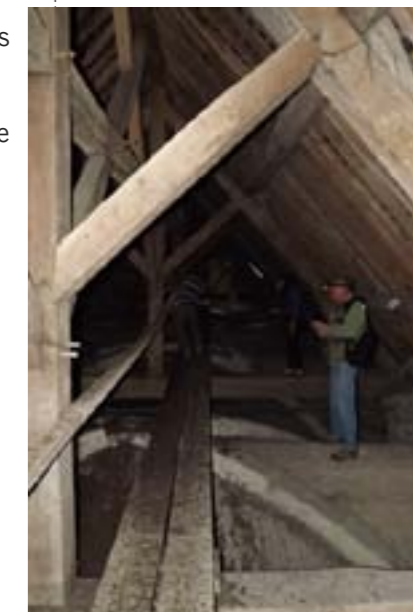
Une première partie du travail consistait en la recherche de nouvelles colonies de quatre espèces anthropophiles (Grand et Petit Rhinolophes – *Rhinolophus hipposideros*, Grand Murin et Murin à oreilles échancrées). Le GMN a donc mobilisé ses forces vives pour un programme bien chargé : captures, télémétrie, visites de bâtiments communaux (églises, mairies, écoles...) sur 11 communes. Une douzaine de bénévoles a répondu présent et s'est investie dans le projet.

La motivation et la bonne humeur de chacun ont permis de réaliser sur cette période :

- 9 nuits de capture (merci aux 5 captureurs mobilisés pour l'occasion !);
- Le suivi télémétrique de deux individus (Grand Murin & Murin à oreilles échancrées);
- La visite de 23 bâtiments communaux;
- Et surtout... la découverte de trois colonies de reproduction, dont une de Grand Murin dans l'église de la Ferté-Macé/61 de taille conséquente (60 individus).



Pose de filet & protection du bâtis



Le second volet opérationnel de l'intervention du GMN consistait à restaurer les accès aux combles d'églises pour les Chiroptères.

Deux chantiers ont été réalisés sur les édifices religieux de Saint-Sauveur-de-Carrouges/61 et de la Ferrière-aux-Etangs/61.

Dans le premier cas, deux fenêtres grillagées ont été aménagées dans leur partie supérieure et inférieure pour permettre le passage des animaux.

Dans le second, ce sont deux lames de deux des quatre abat-sons qui ont été retirées pour faciliter l'accès des combles à de petites espèces. Rapide d'exécution, l'efficacité de ces aménagements est à évaluer dans le temps. Affaire à suivre !



Aménagement des accès à Saint-Sauveur-de-Carrouges/61 et à la Ferrière-aux-Etangs/61

23 bâtiments visités

9 nuits de captures

3 colonies découvertes

2 églises aménagées

MESURES COMPENSATOIRES

En tant qu'acteur reconnu par les politiques publiques pour la protection des mammifères, le GMN agit chaque année aux côtés des services de l'Etat et des porteurs de projets pour la mise en œuvre de mesures compensatoires liées à des projets d'intérêts généraux.

Outre la poursuite des projets mis en œuvre depuis plusieurs années, notons le démarrage d'un ambitieux programme de suivi de l'impact de la déviation sud-ouest d'Evreux/27.

> DÉVIATION SUD-OUEST D'EVREUX/27

Dans le cadre de la construction de la déviation sud ouest d'Evreux/27, le GMN est en charge des suivis du peuplement de Chiroptères et de la mise en place de mesures compensatoires spécifiques. Les suivis ont débuté en 2015 sur le chantier ainsi que dans les sites d'hibernation et de swarming proches.

Quatre séances de capture au filet ont été réalisées sur le site de swarming d'Arnières-sur-

lton/27, d'importance régionale, voire nationale pour le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*), afin de mieux appréhender la phénologie de sa fréquentation par les différentes espèces.

Ces nuits ont rassemblé un grand nombre de bénévoles, sans qui ces séances ne pourraient se faire, et plusieurs salariés. 652 chauves-souris appartenant à 8 espèces ont été capturées, dont 256 Murins de Daubenton et 204 Murins de Bechstein !



Des captureurs efficaces : indispensable face à la quantité de travail lors des soirées swarming

Un suivi acoustique a également été initié sur ce site et à l'entrée d'une seconde cavité proche du tracé pour compléter les résultats obtenus par capture.

En parallèle, un second suivi acoustique a été mis en place, avec des points d'écoute ultrasonore répartis sur l'emprise du projet, qui traverse la vallée de l'Iton et la forêt d'Evreux. 2015 a été la première année de mise en œuvre de cette étude, permettant d'établir un point de référence quant à la diversité spécifique et l'intensité et périodicité de l'activité chiroptérologique sur site. La poursuite de ce travail spécifique au cours du chantier puis une fois l'aménagement mis en service, permettra de suivre l'impact du projet sur les peuplements locaux de chauves-souris et ainsi d'alerter les pouvoirs publics quant à l'efficacité des aménagements préconisés.

> ARASEMENT DES BARRAGES DE LA SÉLUNE/50

Dans le cadre du projet d'effacement des barrages de la Roche-qui-Boit/50 et de Vezins/50, EDF a contacté le GMN pour réaliser une expertise chiroptérologique des bâtiments des deux sites, après la découverte d'une colonie de reproduction de Petit Rhinolophe dans une des annexes concernées.

Après un premier suivi estival réalisé en 2014, l'année 2015 a été consacrée à l'acquisition de compléments d'information sur l'utilisation du bâti par les Chiroptères, été comme hiver, couplée à des mesures hygrothermiques. Notons qu'au cours des prospections estivales, les observateurs ont eu la surprise de découvrir une colonie de Murin de Daubenton dans le réseau souterrain de Vezins, et ont assisté, en prime, à la naissance de plusieurs petits.

> LIGNE THT COTENTIN MAINE & A150 ENTRE BARENTIN ET ECALLES-ALIX/76

Dans le cadre de la construction et de la mise en service de ces deux projets, le GMN contribue à la mise en œuvre des mesures compensatoires avec, notamment, l'installation et le suivi d'aménagements en faveur des chauves-souris (casemate à Saint-Sébastien-de-Raids/50 et 30 gîtes arboricoles à Villers-Ecalles/76). Le contrôle à moyen terme de la fréquentation de ces équipements permettra d'évaluer la pertinence des mesures ainsi mises en place.

MAMMIFÈRES SEMI-AQUATIQUES



© D. Avondes

Profondément orientées Loutre d'Europe et *Arvicola*, les activités du GMN sur les mammifères semi-aquatiques ont permis, une nouvelle fois, une amélioration conséquente des connaissances sur les espèces.

PLAN INTERRÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE

Missionné par l'Etat pour l'animation du Plan (Inter)régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (PIAL) 2014-2018, le GMN s'applique à mobiliser les partenaires d'ores et déjà engagés dans la protection de l'espèce en région dans la mise en œuvre des actions.

Fer de lance de cette démarche, le Groupe Loutre Normandie (GLN), collectif dont le GMN est le porte-plume pour l'animation du PIAL, est officiellement constitué, suite à la signature d'une convention cadre de partenariat en octobre 2015.

Cette année a donné le top départ officiel du PIAL, avec la validation du plan par le CSRPN de Basse-Normandie en février et une présentation en Comité de Pilotage début avril, instance regroupant les acteurs du territoire concernés, de près comme de loin, par la préservation et la protection de la Loutre d'Europe.

S'intégrant dans cette feuille de route, le GMN a mené au cours de l'année plusieurs actions dédiées à la communication et la prise en compte de la Loutre en région :

> ACTION 2 : ÉTUDIER LA PRÉSENCE DE LA LOUTRE D'EUROPE DANS LES SECTEURS EN PHASE DE RECOLONISATION

Les bénévoles du GMN se sont activement investis, cette année encore, dans l'amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce. Grâce à leur implication et celles des partenaires, la présence de l'espèce a été découverte sur trois nouveaux bassins versants (la Sélune/50, le Couesnon/50 et la Mayenne/61), illustration d'une population régionale en extension. Une recherche spécifique sur l'Huisne/61 a été réalisée en fin d'année ne permettant pas, malheureusement, de découvrir de traces de présence de l'espèce. Merci à tous les bénévoles grenouillant le long des cours d'eau à la recherche du Graal : l'épreinte fraîche à odeur de miel de Loutre !

Notons ici que dans le cadre de l'étude génétique sur les isolats de population au niveau national, le GMN a transmis une épreinte fraîche récoltée sur le territoire de Caen/14, en complément des 3 autres envoyées par l'ONEMA pour analyse. Dans l'attente des résultats quant à la possible isolation génétique des Loutres normandes, la récolte des épreintes est toujours d'actualité !

> ACTION 6 : FACILITER LE FRANCHISSEMENT D'OBSTACLES ET RÉDUIRE LA MORTALITÉ DUE AUX COLLISIONS ROUTIÈRES

A la demande du service en charge de la voirie du Conseil Départemental de l'Orne, un diagnostic avant réfection d'un pont sur la commune des Ventes de Bourse/61 a été réalisé permettant d'étudier les éléments techniques à prendre en compte lors du chantier. De plus, conscient de son rôle sur ce thème, la Fédération Départementale de Pêche de la Manche a sollicité le GMN en phase post-chantier sur le Soquet/50 et le Cagnard/50 pour avis sur les aménagements réalisés.

> ACTION 9 : INFORMER ET SENSIBILISER LES UTILISATEURS ET GESTIONNAIRES DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DE LA RESSOURCE AQUATIQUE

Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA, s'est déplacé une nouvelle fois en région normande pour conseiller les professionnels désireux de protéger leur structure de la prédation par la Loutre. Trois diagnostics ont donc été réalisés cette année, grâce au soutien financier de la DREAL ex-Basse-Normandie. Ainsi, deux piscicultures manchoises, dont celle de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, ainsi que celle de la Fédération de Pêche du Calvados ont fait l'objet d'une étude précise, mettant en lumière les faiblesses de chacune face à de possibles prélèvements par la Loutre dans les bassins. *A posteriori*, le GMN s'est également rapproché d'un quatrième pisciculteur localisé à Saint-Hilaire-sur-Erre/61, désireux d'obtenir un regard objectif quant à la vulnérabilité de son exploitation vis-à-vis de la future présence de la Loutre sur le secteur.

> ACTION 12 : ANIMER LE PLAN ET UN RÉSEAU DE COLLABORATION

Temps fort pour la communication et la sensibilisation des normands au retour de la Loutre, une émission a été enregistrée par Normandie TV, diffusée à deux reprises sur la chaîne régionale. Notons ici également que de nombreux articles dans la presse locale et des relais internet ont été mis en place au cours de l'année. Un grand merci à l'ensemble des partenaires s'étant impliqués dans la diffusion de l'information sur leur territoire respectif

HAVRE DE PAIX EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE

Opération créée à l'initiative du GMB dans les années 80, la démarche « Havre de Paix (HdP) en faveur de la Loutre d'Europe » est un outil de sensibilisation prioritairement destiné aux propriétaires de terrains situés en bordure de cours d'eau fréquentés par l'espèce. En s'engageant via la signature d'une convention, le propriétaire veille à ne pas avoir d'actions défavorables au passage d'individus et agit ainsi directement en faveur de la conservation et protection de l'espèce.

Mis en œuvre sur le territoire normand depuis 2012 par le CPIE des Collines normandes et le GMN, le programme HdP a connu un bond au cours de l'année 2015, tant au niveau de la communication qu'en terme de conventionnement.

Plusieurs articles parus dans la presse locale et régionale ont permis de populariser un peu plus la démarche et ainsi inciter les propriétaires à contacter les relais régionaux. C'est ainsi que le GMN s'est engagé auprès de 6 nouveaux propriétaires, qui viennent grossir les rangs des 3 nouvelles personnes engagées avec le CPIE des Collines normandes sur la même période et des 8 autres ayant signé en 2013 et 2014.

La montée en puissance de ce programme assure une meilleure communication sur le retour de la Loutre dans notre région et sa prise en compte dans la gestion courante de nos cours d'eau.

Un très grand merci aux propriétaires engagés aux côtés du GMN et du CPIE des Collines normandes dans ce projet, relais indéniables de la démarche localement.

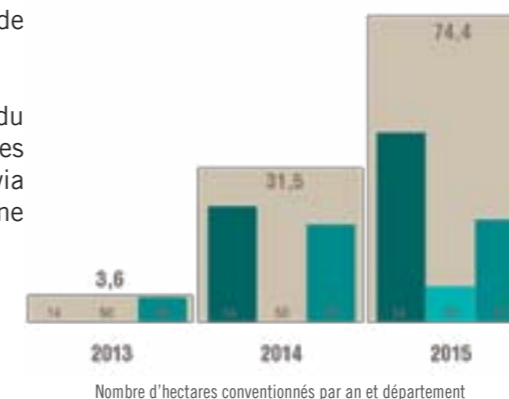
> POINTS REMARQUABLES À NOTER DANS LE CADRE DE L'ANIMATION HDP POUR L'ANNÉE 2015 :

- Signature de 3 nouveaux sites sur la commune de Vaux-sur-Seulles/14, permettant de dépasser les 8 hectares conventionnés sur le territoire de la collectivité,

- Signature du premier HdP dans le département de la Manche, sur la commune de Bérigny/50,

- Signature du premier HdP sur le bassin versant de la Dives, sur la commune de Branville/14, dans l'attente de l'arrivée de la Loutre sur le secteur,

- Engagement de la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques dans le programme, via la signature de 5,5 hectares sur la commune de Cossesseville/14.



1 émission à la télévision régionale

9 nouveaux HdP

74,4 hectares labellisés

4 bassins versants différents

Les Havres de Paix : et pour 2016?

Suite à l'accord de la députée Isabelle Attard pour le financement d'une partie du matériel nécessaire, le GMN réalisera au cours de l'année 2016 un suivi par pièges photographiques des Loutres des vallées de la Seulles et de la Mue/14. S'appuyant sur les HdP d'ores et déjà signés pour installer son matériel, le GMN réalisera en parallèle une communication spécifique et locale sur le programme afin d'étoffer localement le réseau.

6 partenaires :
CPIE des Collines normandes
GMN
ONCFS
ONEMA
PNR des marais du Cotentin et du Bessin
PNR Normandie-Maine

1 CoPil de lancement

3 nouveaux bassins versants colonisés par l'espèce.

1 épreinte fraîche pour analyse.

4 pisciculteurs sensibilisés

ACCOMPAGNEMENT

En collaboration avec ses partenaires techniques et institutionnels, le GMN a mené plusieurs études sur le territoire normand, permettant d'améliorer les connaissances sur les mammifères semi-aquatiques et leur prise en compte dans les interventions réalisées par les gestionnaires sur leur territoire respectif.

> PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE CAEN

Illustration d'un partenariat dynamique et efficient, le GMN et la Ville de Caen/14 ont collaboré une nouvelle fois dans un objectif d'amélioration des connaissances sur les espèces patrimoniales fréquentant plusieurs sites de la collectivité. Aussi, en complément du suivi des sites à chauves-souris dont la commune a la responsabilité, le GMN a réalisé un inventaire précis de la répartition du Campagnol amphibie sur la Prairie. Les informations obtenues se sont avérées essentielles dans la mise en œuvre en 2015 des mesures compensatoires inhérentes à la restauration du site, suite à la tenue des Jeux Equestres Mondiaux de 2014.

La réalisation de prospections approfondies sur l'utilisation du territoire occupé à la fois par la Loutre d'Europe et par les chauves-souris migratrices a apporté des informations intéressantes. La première est présente régulièrement sur les berges de l'Orne sur le secteur de la Prairie alors que les autres ont déserté l'allée des platanes du cours Koenig, la prairie du Bas Venois et la Collines aux oiseaux, conséquence possible de l'installation de lampadaires sur les sites et illustration de la nécessité de penser aménagement urbain et respect de sa faune sauvage.

> INVENTAIRES DANS LE PERCHE

Des inventaires, financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Régional ex-Basse-Normandie, ont été menés sur plusieurs sites du CEN BN et sur la Réserve Naturelle Régionale de la Clairière de Bresolles, gérée par le PNR du Perche. Diverses méthodes ont été retenues comme la recherche d'indices de présence, les captures à l'aide de pièges non vulnérants de type INRA, l'analyse de lots de pelotes de réjection, l'utilisation de tubes appâtés collecteurs de fèces, la mise en place de pièges photographiques et la prospection nocturne à l'aide de caméra thermique.

Bien qu'aucune trace de Loutre n'ait pu être observée, l'investissement réalisé a permis de capturer des Crossopes aquatiques (*Neomys fodiens*) sur 2 sites du CEN BN, de découvrir des crottiers de Campagnol amphibie sur 3 sites et de noter la présence du Putois d'Europe (*Mustela putorius* - via les pièges photographiques) sur un autre terrain du CEN BN.

Les recherches menées à Bresolles n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de l'une de ces espèces, les étangs étant en assec pendant les inventaires. Notons cependant la capture d'un individu de Mulot à collier (*Apodemus flavicollis*), illustration de l'expansion de l'espèce dans cette partie du Perche.

> RÉPARTITION DE L'ARVICOLA DANS LES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Sollicité par le PNR des marais du Cotentin et du Bessin afin d'améliorer les connaissances sur la répartition du Campagnol amphibie sur son territoire, le GMN a réalisé des prospections sur 5 carrés échantillons de 10x10km en 2014 et 2015, suivant le protocole de l'enquête nationale.

La présence de l'espèce a été constatée sur 57% des 144 tronçons prospectés. Il a pu être détecté toute l'année, y compris en période hivernale. Bien qu'il ait été impossible d'effectuer des analyses statistiques robustes en raison des biais liés au protocole et aux observateurs, les tronçons les plus favorables à l'espèce semblent être constitués de petits cours d'eau, fossés et mares aux berges riches en végétation hygrophile bordées par des prairies humides.

L'espèce est répandue sur le territoire du Parc mais semble éviter les secteurs *a priori* favorables soumis à des variations régulières de niveaux d'eau ainsi que la partie amont et boisée des ruisseaux affluents des principaux cours d'eau. En tout, 65% des tronçons prospectés dans les marais se sont avérés positifs. Au regard du linéaire de fossés favorables présents dans les marais du Cotentin et du Bessin, ceux-ci abritent très probablement la plus importante population de la région qui doit constituer une population « source » pour les départements du Calvados et la Manche.

> LA MODÉLISATION DE LA RÉPARTITION DU CAMPAGNOL AMPHIBIE EN NORMANDIE

Soutenu par l'AESN et 3 des 5 conseils départementaux normands, le GMN a élaboré un important travail sous SIG de modélisation de la santé des zones humides régionales, basé sur une idée forte : Le Campagnol amphibie, de part ses exigences écologiques, peut être utilisé comme bio-indicateur de la continuité des milieux aquatiques, et plus particulièrement des secteurs à végétation rivulaire herbacée.

En effet, il est reconnu que cette espèce fréquente préférentiellement les zones à végétation hygrophile fournie et diversifiée, cette dernière lui procurant à la fois une abondante ressource alimentaire et lui permettant, également et très probablement, de se cacher des prédateurs.

Aussi, en associant à la fois l'ensemble des observations naturalistes recensées dans la BDD de l'association, en y associant diverses informations spatialisées disponibles et en se basant sur les capacités de déplacement de l'espèce, le GMN a produit deux jeux de cartes, souhaités complémentaires et efficients :

- La modélisation de la présence potentielle de l'espèce : illustration de la répartition potentielle de l'espèce en Normandie
- La modélisation de la fragmentation de son habitat : photographie de la connectivité/fragmentation des zones humides normandes

Une analyse de ces deux modèles est proposée pour chaque département et un éclairage spécifique sur le territoire de chacun des quatre PNR normands est également apporté.

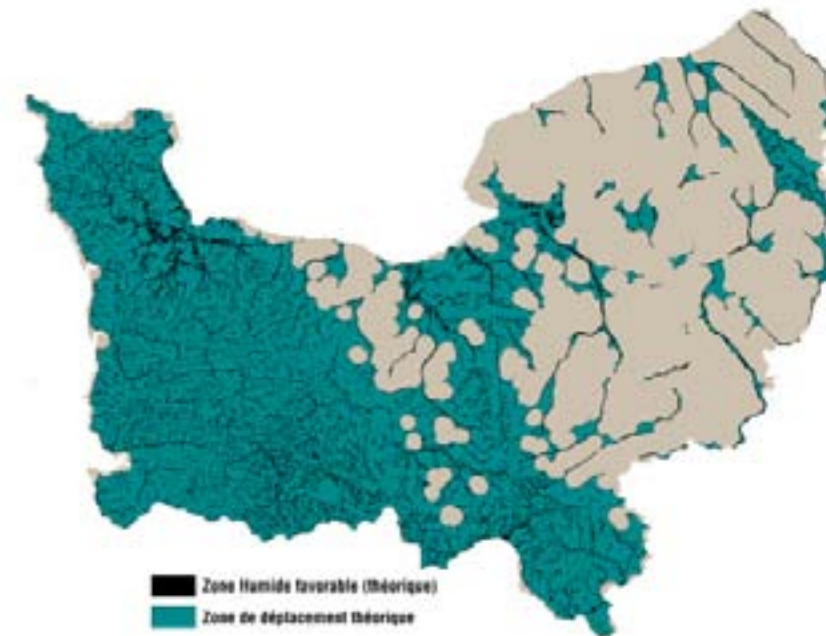
Les premières cartographies produites permettent de faire ressortir les territoires à enjeux pour la préservation du Campagnol, dont notamment les grandes zones de marais telles que les marais du Cotentin et du Bessin (probable réservoir régional de l'espèce).

Elles doivent être le support de réflexion des différents acteurs et gestionnaires du territoire intervenant sur les zones humides afin que la présence (réelle ou potentielle) du Campagnol amphibie soit prise en compte dans les programmes d'actions de restauration et d'entretien.

Elles ont été créées comme cartes d'alerte pour la conservation de l'espèce, protégée par la loi française depuis 2012.

Le second jeu de cartes, axé sur les connectivités et corridors « bleus » de Normandie, a pour vocation d'enrichir la boîte à outils des acteurs de la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue.

En localisant les ruptures écologiques à l'expansion de l'espèce, ces cartes pointent du doigt les zones sur lesquelles des interventions de restauration des milieux rivulaires sont à encourager.



Carte de la fragmentation des habitats favorables du Campagnol amphibie en Normandie



> LA PRÉSENCE DE LA MUSARAIGNE DE MILLER (*NEOMYS ANOMALUS*) EN NORMANDIE, CONFIRMÉE GÉNÉTIQUEMENT !

Inféodée aux milieux aquatiques, comme le Crossope aquatique, dont elle est très proche à la fois morphologiquement et écologiquement, la Musaraigne (ou Crossope) de Miller se rencontre dans tous les massifs montagneux français, jusqu'à 2000 m d'altitude. Considérée comme une relique pré-glaciaire, cette espèce était loin de concerner la Normandie... Quoique !

Depuis la découverte de restes osseux dans des pelotes de réjection présentant des caractéristiques morphologiques de la musaraigne de Miller en 1989, les naturalistes normands n'ont eu de cesse de s'interroger sur la présence plus que probable de l'espèce. Avec le soutien des deux Agences de l'Eau normandes, des inventaires complémentaires ont été réalisés au cours des dernières années et des analyses génétiques ont pu être financées. Les résultats sont sans appel ! Les individus (cadavres découverts fortuitement) présentant les critères morphologiques de la musaraigne de Miller appartiennent effectivement à cette espèce. Ces résultats, bien que levant le voile sur la véracité de la présence de l'espèce en région, questionnent sur les causes du maintien de cette Musaraigne en Normandie et argumentent en faveur de sa prise en compte dans la gestion et l'entretien de nos zones humides régionales.

MAMMIFÈRES TERRESTRES



© D. Avondes

Dans le cadre de la réactualisation de l'atlas de répartition des espèces normandes, le GMN a initié des études spécifiques tout en pérennisant son travail d'inventaires des mammifères terrestres.

LE LOIR GRIS

Le Loir gris (*Glis glis*) est un petit mammifère arboricole méconnu régionalement, dont la limite nord-ouest de son aire de répartition française semble se situer dans le sud de la Normandie. Considérée comme très rare sur notre territoire, l'espèce souffre d'un manque cruel de prospection. En effet, la plupart des données centralisées par le GMN provient d'enquêtes publiques et d'appel à participation du grand public et ne date que de 2001 (pour les plus récentes).

Afin de combler ce manque de connaissance, le GMN a lancé une campagne de recherche de l'espèce permettant d'apporter des informations complémentaires sur l'état des populations régionales (financement DREAL ex-Basse-Normandie).

Ainsi, une soixantaine de nichoirs et une trentaine de tubes capteurs de poils ont été fabriqués lors de plusieurs ateliers bénévoles et ont été installés en forêt des Andaines/61 et d'Ecouves/61, au sein de parcelles âgées de Hêtraie-Chênaie. Le choix des localisations a été réalisé en concertation avec le PNR Normandie-Maine, sur le territoire duquel l'étude a été initiée, et l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire des parcelles retenues pour le projet.

Dans le cadre du suivi mensuel et malgré l'absence de récolte de traces et indices de l'espèce recherchée, de premiers résultats ont été obtenus. Plusieurs espèces d'insectes et de micromammifères ont été observées dans les nichoirs et les pièges à poils ont rempli leur fonction en capturant plusieurs échantillons de poils de mulots aux abords des nichoirs installés.

La poursuite de cette étude est prévue pour les années à venir, avec l'installation potentielle de nouveaux matériels dans les forêts du Perche, à proximité d'anciennes localisations de présence de Loir gris.

SORICIDÉS

Un projet d'amélioration des connaissances sur les musaraignes rares de l'ex-Basse-Normandie a vu le jour en 2015, grâce au soutien financier de la DREAL. Cette étude concerne :

- Le Crossope de Miller
- Le Crossope aquatique
- La Crocidure leucode, *Crocidura leucodon*
- La Crocidure des jardins, *Crocidura suaveolens*

et se déroule sous deux volets distincts :

- La collecte et l'analyse de lots de pelotes de réjection dans l'ensemble des trois départements concernés, sur les secteurs considérés comme les plus favorables aux espèces ;
- L'évaluation de la densité de la Crocidure des jardins sur la grande île de l'Archipel de Chausey/50 et sa recherche sur les plus grands îlots.

Pour le premier volet, plus de 204 lots ont été récoltés dont 149 ont déjà été analysés (!), totalisant 15 536 proies identifiées. Le Crossope aquatique a été découvert dans 19 lots, la Crocidure leucode dans 5 lots et le Crossope de Miller dans seulement 2 lots. C'est dire l'effort nécessaire pour arriver à mieux cerner la répartition de ces trois taxons à l'échelle de la région !

Pour le deuxième volet, trois membres du GMN, accompagnés de Fabrice GALLIEN (GONm), ont recherché la Crocidure des jardins sur l'Archipel de Chausey/50 du 15 au 19 septembre 2015. Trois techniques ont été utilisées :

- la pose de pièges non vulnérants ;
- la recherche de cadavres ;
- la recherche nocturne à l'aide d'une caméra thermique.

Les habitants de l'île nous ont fourni également des indications précieuses.

Bien que l'effort d'échantillonnage fût important (plus de 340 nuits-pièges sur la grande île et 160 nuits-pièges sur 4 des plus grands îlots en terme de superficie), aucune musaraigne n'a été capturée. Seul un individu a pu être observé dans un muret.

Ce faible résultat est probablement imputable à une faible densité de Crocidure due à la forte présence de Rat surmulot (*Rattus norvegicus*) sur la grande île et les îlots.

Il est par ailleurs probable que la musaraigne ne soit présente que sur la grande île où elle trouve refuge dans les murets et les habitations.

Le GMN tient particulièrement à remercier le GONm, et notamment Fabrice GALLIEN, pour nous avoir permis d'accéder aux îlots et pour son aide précieuse au cours de cette opération.

60 nichoirs

30 pièges à poils

4 musaraignes ciblées

204 lots de pelotes récoltés

15 536 proies identifiées

1 C. des jardins

Les enquêtes spécifiques :
et pour 2016 ?

Soutenu par le Conseil Régional ex-Haute-Normandie et la Fondation du Patrimoine, le GMN débutera une étude sur la Martre des pins (*Martes martes*) et sa répartition en Seine-Maritime.

En recherchant et évaluant l'état des populations relictuelles de l'espèce en ex-Haute-Normandie, le GMN élaborera un dossier technique permettant d'identifier les secteurs prioritaires de bocage à restaurer à destination des acteurs du territoire.

AUTRES ÉTUDES ET INVENTAIRES

> INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES DU SITE NATUREL DE REPAINVILLE EN PLEIN CŒUR DE ROUEN/76

En début d'année, la Ville de Rouen/76, le GMN et le GONm se sont associés dans l'objectif d'approfondir les connaissances sur la biodiversité abritée au cœur de la mosaïque d'habitats du site naturel de Repainville. Ainsi, ont été réalisés au cours de l'année :

- un inventaire des micromammifères par capture à l'aide de pièges INRA non vulnérants,
- un inventaire acoustique des Chiroptères,
- un inventaire des mammifères communs à l'aide de caméra thermique et de piège photographique.

Plusieurs espèces de mammifères communs ont été notées comme le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ou l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*). Le site, situé entre les coteaux boisés de Sainte-Catherine et de la Grand' Mare, offre un potentiel intéressant pour les Chiroptères. Quatre espèces ont été contactées, à savoir la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), la Sérotine commune et le Murin de Natterer.

En parallèle de la réalisation des inventaires, un programme d'animations a été proposé afin de sensibiliser les utilisateurs du site et les habitants de la ville de Rouen/76 à la présence et la conservation des mammifères sauvages. Un atelier spécifique de conception de gîtes artificiels à Gliridés a permis la conception de nichoirs, qui ont été installés sur le site. Des gîtes à Chiroptères ont également été mis en place sur certains arbres de la zone étudiée.

> INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES DE LA BASE DE LOISIRS DE LÉRY POSES/27

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances et de la prise en compte des espèces sur les espaces fréquentés par le grand public, la base de loisirs de Léry Poses/27 a souhaité que des inventaires soient réalisés sur ses terrains. Aussi, quelques jours de travail ont permis d'observer les traces et indices de présence de mammifères communs tels que les célèbres rongeurs aquatiques (Ragondin et Rat musqué) ainsi que l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) et la Taupe (*Talpa europaea*). Quelques chauves-souris ont également été recensées via la pose d'enregistreurs passifs à ultrasons.

> LES SYNTHÈSES



Localisation des sites concernés par les synthèses élaborées en 2015

En 2015, 13 synthèses ont été réalisées. La majorité des synthèses a été réalisée dans le cadre de projets éoliens et concernée les peuplements de chauves-souris (10). Les autres synthèses, dites multi mammifères, concernent des projets routiers et ferroviaires ainsi qu'un projet de raccordement de réseau électrique.

MAM'ROUTE

13 départements du quart Nord-Ouest

1 site internet dédié

1 application téléphonique inédite

Retenu par le Conseil Régional ex-Haute-Normandie en 2014 dans le cadre de son appel à projets « Biodiversité en Haute-Normandie, Nature ordinaire et continuités écologiques », et après obtention de financements complémentaires (Conseil Régional ex-Basse-Normandie, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Fond européen), le GMN s'est lancé dans l'aventure du numérique !

Conscient de l'impact grandissant de la fragmentation du paysage par les réseaux routiers et autoroutiers en région, et de manière plus générale en France, le GMN s'est engagé au cours de l'année dans l'élaboration d'un programme ambitieux d'étude et de prévention de la mortalité routière des mammifères sauvages.

Ayant pour objectif à moyen terme d'identifier les points noirs de mortalité routière de la faune mammalienne sur la totalité du territoire normand, les outils permettant de faire vivre le programme ont été conçus dans un souci de mobilisation citoyenne. Ainsi, le grand public est appelé, au travers de l'utilisation d'une page internet, d'un livret pdf téléchargeable et/ou d'une application téléphonique inédite, à transmettre toute observation de mammifère tué par collision routière.

Ludiques et simples d'utilisation, le site internet et l'application téléphonique permettent un transfert efficace des données tout en proposant aux utilisateurs de découvrir un peu plus les espèces observées via la consultation de fiches et de photos de qualité.

Pour la construction de l'ensemble du programme, le GMN s'est entouré de partenaires techniques :

- HighFive, agence de communication digitale basée à Caen/14 : pour l'application téléphonique
- Roland Jamault, géomaticien conseil localisé dans les Alpes-de-Haute-Provence : pour la page web
- Le Groupe Corlet, imprimeur basé à Condé-sur-Noireau/14 : pour les visuels papiers

Ce projet s'inspirant de démarches d'ores et déjà portées par les collègues de Picardie Nature et du GMB, il leur a été proposé de bénéficier de l'utilisation de l'application téléphonique, ainsi limitée aux 13 départements du quart Nord-Ouest de la France.

La centralisation des données, incluant la localisation précise de l'animal victime de la route et l'espèce concernée, permettra in fine d'étudier les points noirs ainsi identifiés en tenant compte des spécificités locales. Un diagnostic permettra par la suite d'élaborer des préconisations d'aménagement de ces zones de conflit, analyse portée de manière collective avec les services en charge de la gestion des routes concernées et des acteurs locaux.



EN BREF

Et n'oublions pas non plus...

> LISTE DES ESPÈCES DÉTERMINANTES ZNIEFF BN

Le GMN a présenté au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) le résultat de son travail concernant la constitution de la liste des mammifères terrestres déterminants de ZNIEFF de l'ex-Basse-Normandie. Basée sur la liste rouge des mammifères de Basse-Normandie présentée en 2013 (disponible sur www.gmn.asso.fr - Rubrique Nos actions) et l'indice de rareté des différentes espèces calculé sur la période 1990 – 2012, la liste validée regroupe 24 espèces de mammifères terrestres.

Une partie des espèces protégées présentes en Normandie a été retenue :

- la Loutre d'Europe,
- plusieurs chauves-souris comme les Rhinolophes, la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) et certains Murins ainsi que les Oreillards (*Plecotus sp.*)

et les espèces migratrices,

- le Campagnol amphibie,
- et les deux Crossopes,

Les espèces rarement contactées sur le territoire ont également été intégrées à la liste, telles que :

- l'Hermine (*Mustela erminea*),
- le Loir gris,
- le Mulot à collier,
- et les Crocidures leucode et des jardins.

Ce travail complète la liste des espèces de mammifères marins déterminantes ZNIEFF élaborée précédemment par le CSRPN de l'ex-Basse-Normandie.

> KATUVU

Afin d'améliorer les connaissances sur la biodiversité manchoise, le GMN participe, aux côtés du Conseil Départemental de la Manche et de nombreux partenaires, aux recensements des espèces dans le département via l'interface de saisie en ligne Katuvu et en intervenant dans la validation des données de mammifères saisis par les observateurs.

En 2015, 87 observations ont été saisies par l'intermédiaire de cet outil en ligne et validées par l'association.

24 espèces
de mammifères
terrestres retenues

87 données

COMMUNICATION

4 stands

21 nuits Internationales
de la Chauves-souris

9 animations grand
public

5 soirées Pelotes-Bières

2 sorties scolaires

Afin de faire connaître les mammifères sauvages au grand public et aux publics plus spécialisés et communiquer sur ses activités, le GMN s'investit dans l'organisation et l'animation d'actions de sensibilisation et de formation, en collaboration avec ses partenaires techniques, notamment d'éducation à l'environnement et au développement durable.

> STANDS & ANIMATIONS

En 2015, les bénévoles et salariés de l'association ont tenu 4 stands lors de manifestations grand public, notamment lors de l'évènement « D'un jardin à l'autre » organisé par la Ville de Caen/14 et de la journée « Aventurez-vous » du Département 76.

De plus, dans le cadre de la Nuit Internationale de la Chauves-souris se tenant fin août, 21 animations ont été proposées sur l'ensemble du territoire normand, permettant au grand public de découvrir le monde fascinant de ces belles de nuit.

Enfin, répondant aux sollicitations de collectivités ou de partenaires soucieux de communiquer sur les espèces étudiées par l'association, plusieurs animations ont été proposées :

- 2 animations chauves-souris (hors Nuit Internationale de la Chauve-souris),
- 2 animations Mammifères semi-aquatiques,
- 2 animations Mammifères communs,
- 1 animation Mammifères de la vallée de la Seulles/14,
- 1 atelier de construction de nichoirs et 1 atelier de décorticage de pelotes de réjection,
- 2 sorties sur le Marais Vernier avec les étudiants du Lycée de Pont-Audemer/27.

Notons également l'organisation de 5 soirées Pelotes-Bières, proposées principalement à destination de l'équipe bénévole de l'association et permettant d'offrir des temps conviviaux de décorticage et d'analyse collectifs de pelotes de réjection de Chouette effraie, regroupant débutants et expérimentés.

Enfin, dans le cadre de l'étude Loir gris, 5 ateliers de construction de nichoirs ont mobilisé une quinzaine de bénévoles, motivation indispensable à la réalisation du suivi élaboré par la suite.

> INTERVENTIONS

Dans l'objectif de communiquer sur les retours d'expériences de l'association, le GMN a participé aux 6èmes Rencontres Chiroptères Grand Ouest en Pays de la Loire, à Angers/49 et y a co-animé un atelier sur l'aménagement des gîtes et leurs effets sur les populations de Chiroptères avec la LPO Anjou et la LPO Touraine. Une communication spécifique sur l'apport des données de baguage à la connaissance des Chiroptères en Normandie et un poster sur la Sérotine bicolore (*Vespertilio murinus*) ont également été présentés aux participants de ce séminaire.

En région, une intervention dans le cadre d'une journée technique organisée par la CATER d'ex-Basse-Normandie a permis de sensibiliser près de 70 techniciens rivières et gestionnaires de zones humides aux mammifères semi-aquatiques protégés (répartition, écologie, mesures de gestion préconisées...). Cette démarche a renforcé la prise en compte des espèces dans les actions de chacun sur son territoire d'intervention et amélioré les échanges techniques entre les gestionnaires et le GMN sur les travaux en cours ou en projet.

> OUTILS DE COMMUNICATION

En parallèle de ces démarches, le GMN s'applique à proposer et actualiser différents outils de communication, indispensables à la diffusion de la connaissance et à la sensibilisation des différents publics concernés par la protection et l'étude des mammifères sauvages de Normandie.

Le GMN a ainsi donné un nouveau souffle à son site internet et y actualise régulièrement les informations (www.gmn.asso.fr Rubrique Actualités).

De même, initiative première de bénévoles de l'association, la page Facebook a déménagé cette année et est à présent alimentée par les volontaires en Service Civique. En consultant l'un ou l'autre de ces médias, tout un chacun peut suivre à la fois les actualités de l'association avec les dates de sorties, stages, animations (...) mais également prendre connaissance des événements en cours dans les autres régions ou au niveau national et pour lesquels le GMN se mobilise.

La liste de discussion « GerMaiNe » est toujours aussi active et ses 210 membres ont échangé 423 messages en 2015 permettant de partager des informations et des observations sur toute la Normandie.

MOBILISATION BÉNÉVOLE

Fortement mobilisée sur la thématique chauve-souris et dans le cadre de l'amélioration des connaissances pour la réactualisation de l'atlas, l'équipe bénévole a démontré une nouvelle fois un investissement sans faille dans la mise en oeuvre des activités de l'association.

> SUIVI DES SITES À CHAUVES-SOURIS

Cette année encore, une partie importante de l'activité associative du GMN s'est organisée autour de l'amélioration des connaissances sur les chauves-souris, avec :

- Le suivi de 476 sites d'hibernation, et ce, principalement au cours des 19 stages de prospection collective ;
- Le suivi de 30 colonies de reproduction,
- La programmation de 38 captures (9 captureurs sur les 12 personnes possédant une dérogation)

Notons la nouvelle participation de nos collègues de la Dutch Mammal Society (Zoogdiervereniging) aux prospections GMN. Ils sont venus grossir les rangs des observateurs pour le contrôle des gîtes d'hibernation au cours du week-end organisé en février dans le Perche ornais. Nous avons, une nouvelle fois, pu partager connaissances et expériences sur le suivi et la protection des mammifères sauvages de nos territoires respectifs !

> DES BÉNÉVOLES MOBILISÉS POUR LES CHIROPTÈRES

Les captures réalisées au cours de l'année ont également été l'occasion pour les 7 observateurs en cours d'instruction d'être encadrés par les quatre formateurs normands afin de compléter leur carnet d'apprentissage technique, dans l'optique d'obtenir leur dérogation de capture.

Un stage de validation des acquis a par ailleurs été organisé en fin d'été, permettant à l'un d'entre eux de finaliser sa formation.

Un stage de formation à la manipulation de détecteurs à ultrasons a également été organisé à l'ouest de Breteuil/27 au cours du week-end du 6 et 7 juin. Au cours de ces deux jours, 11 personnes ont pu débiter ou poursuivre leur formation à l'identification des émissions ultrasonores de chauves-souris (hétérodyne et expansion de temps). Encadré par deux salariés de l'association, ce stage a également été l'occasion de compléter 40 mailles 5x5km de l'atlas, via le recensement de 10 espèces de chauves-souris (73 données).

Enfin, comme chaque année, le Groupe Chiroptères du GMN s'est réuni en décembre pour établir le bilan 2015, en terme de suivi de sites, de nouvelles découvertes et des nombreuses actions mises en oeuvre pour l'étude et la protection des chauves-souris et échanger sur les projets à venir.

A cette occasion, l'élection des coordinateurs régionaux et de leurs suppléants a eu lieu : Cédric BALLAGNY & Sébastien LUTZ (suppléants : Thomas CHEYREZY & Anthony GOURVENNEC)

> LES INVENTAIRES MULTIMAMMIFÈRES

Chaque année, des stages multimammifères sont organisés par les salariés et bénévoles du GMN afin d'améliorer les connaissances sur les mammifères sauvages dans les secteurs peu prospectés.

S'ajoutant aux nombreuses prospections déjà présentées précédemment, trois stages multimammifères ont été organisés au cours de l'année dans des « zones blanches atlas ».



Localisation des observations réalisées en 2015 et des prospections collectives

13 échouages

Les mammifères marins : et pour 2016 ?

Désireux de redynamiser ses activités sur les mammifères marins, permettant notamment de répondre aux sollicitations des pouvoirs publics sur cette thématique, le GMN réalisera au cours de l'année 2016 une réflexion autour de son investissement sur ces espèces, au regard des actions menées par ses partenaires en région et sur ses capacités internes. L'association sera alors à l'écoute des besoins et envies de chacun pour la mise en oeuvre d'actions pertinentes et efficaces pour l'étude et la conservation des espèces.

10273 données
en 2015

24 week-end
de prospection

> UN PEU DE MAM'MARINS

L'équipe des bénévoles du GMN compte en son sein trois détenteurs de la carte verte, missionnés pour intervenir lors d'échouages de mammifères marins sur les côtes normandes. Ils sont intervenus sur 13 échouages au cours de l'année, concernant exclusivement des marsouins (3 femelles & 10 mâles) et localisés sur les côtes du Calvados (Côte de Nacre, Côte Fleurie & Côte de Grâce).

Ils assurent également le suivi des petits groupes de phoque veaux-marins, notamment celui d'une dizaine d'individus semblant se sédentariser sur l'estuaire de l'Orne/14 et au sein duquel on peut observer ponctuellement des individus bagués issus des centres de soins normands ou picards.

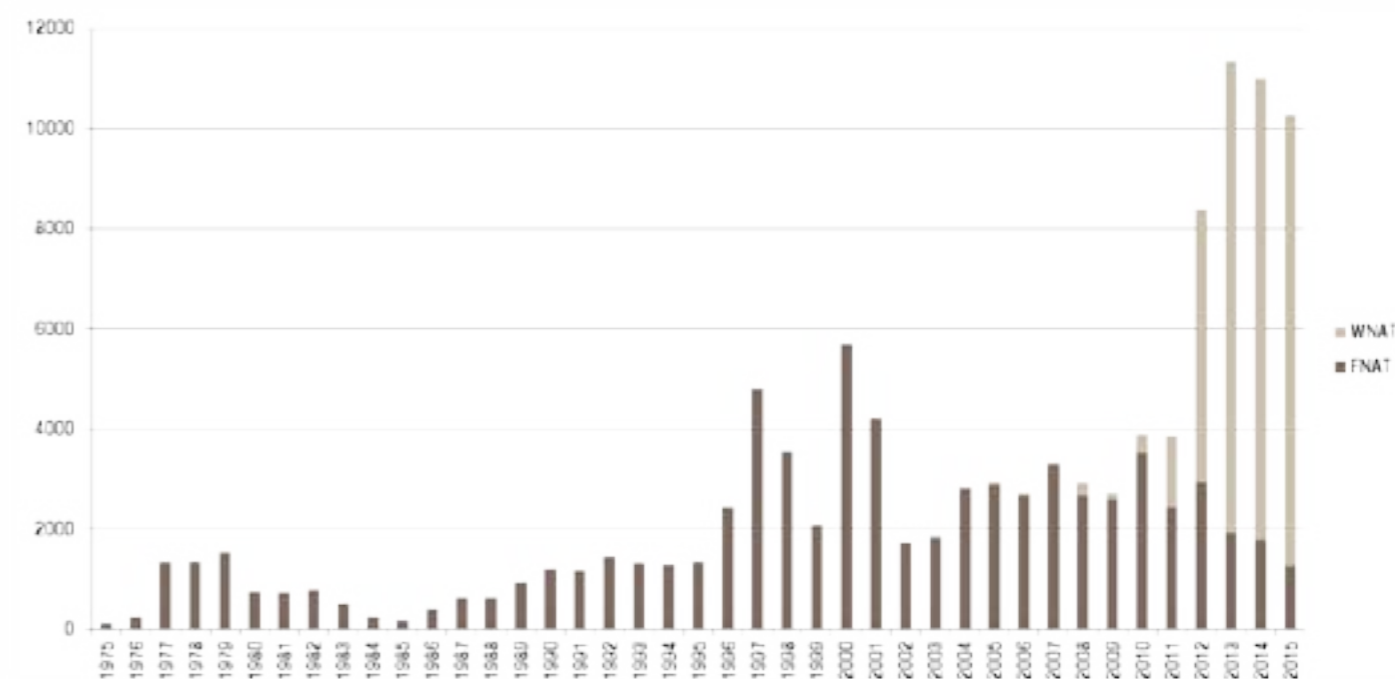
De plus, ils représentent l'association lors des échanges sur la thématique autant au niveau régional (réunion des correspondants du littoral normand) que lors du séminaire annuel du Réseau National d'Echouage.

> ET BEAUCOUP DE DONNÉES

Plus de 111 000 données sont actuellement rentrées dans la base de données dont 35 629 ont été saisies directement dans WNAT.

En 2015, ont enrichies la BDD du GMN (observations toutes années confondues, saisies en 2015) :

- 10 219 données de mammifères terrestres
- 54 données de mammifères marins
- 9 020 données saisies directement dans WNAT



Evolution du nombre de données recensées dans la BDD du GMN

3 STAGES...

En 2015, trois stagiaires ont grossi les rangs de l'équipe salariée afin de la soutenir dans ses missions d'acquisition de connaissances, à la fois sur le volet scientifique mais également pour développer la communication autour d'enquêtes spécifiques à destination du grand public.

> CAMPAGNOL AMPHIBIE

Dans le cadre de son stage de première année de Master, Loïc LECAPITAINE, étudiant à EcoCaen (Caen/14), a réalisé un inventaire exhaustif du Campagnol amphibie dans les marais de la Dives pendant 3 mois.

Au total, Loïc a prospecté 80 tronçons sur 4 carrés de 10x10km en suivant le protocole de l'enquête nationale et a noté la présence de l'espèce sur presque la moitié des tronçons.

Il a alors pu proposer au Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN) en Basse-Normandie une note concernant la répartition de l'espèce et ses exigences écologiques afin d'orienter les mesures de gestion préconisées sur le site, via les MAEc.

Grâce à son efficacité, Loïc a également prospecté de nouveaux tronçons sur les marais de la Touques ainsi que sur la haute vallée de l'Iton dans le sud de l'Eure.

> LÉROT

Depuis le lancement de la réactualisation de l'atlas des mammifères sauvages de Normandie en 2011, aucun Lérot (*Eliomys quercinus*) n'avait été observé à l'ouest de la limite Bayeux/14 – Alençon/61. Ainsi, Léa UROY, stagiaire en 3^{ème} année de licence en Biologie à l'Université de Rennes/35, a lancé une enquête spécifique dont l'objectif était de déterminer la délimitation de l'aire de répartition du Lérot dans le Bessin normand.

Sa mission débuta par la réalisation d'outils de communication (affiche, bulletin-réponse, articles) dans le but de lancer un appel à observation à destination du grand public. Dans un second temps, Léa a parcouru le Bessin à la rencontre des communes, commerces et collectivités du territoire afin de lancer la campagne de diffusion. En complément, de nombreux médias (presse écrite, numérique et radio) ont diffusé l'appel à observation.

> COMMUNICATION

Dans le cadre d'une étude sur les Soricidés soutenue par la DREAL Basse-Normandie, le GMN a réalisé un inventaire sur l'archipel de Chausey/50 à la recherche de la Musaraigne des jardins.

A cette occasion, Clémence MEHEUST, stagiaire DUT Information – Communication (Caen/14), a produit une plaquette permettant de sensibiliser les habitants des îles à la présence des dispositifs de capture des animaux et de la démarche scientifique menée. Elle y a intégré également un appel à participation pour la récolte de cadavre de musaraigne ainsi que tout retour d'information sur l'observation de phoques gris ou veau-marin.

Cet outil a été distribué au cours de la semaine de présence de l'association sur l'archipel et a été un support pour approcher les uns et les autres lors des prospections.

... ET UN SERVICE CIVIQUE



Suite à l'obtention de l'agrément pour l'accueil de volontaire en Service Civique au sein de l'association, trois jeunes se sont succédés au cours de l'année pour « Contribuer à l'inventaire des mammifères sauvages de Normandie ». Leur mission s'est principalement orientée vers la création et l'animation d'un programme de sciences participatives : le Réseau Pelotes & Noisettes.

Dans le cadre de la réactualisation de l'atlas des mammifères sauvages de Normandie 2011-2020, le GMN a lancé le programme Pelotes&Noisettes, s'inspirant du projet similaire porté jusqu'en 2014 par le GMB.

Le grand public y est invité à ramasser et à transmettre des pelotes de réjection de Chouette effraie et des noisettes grignotées, permettant d'améliorer localement les connaissances sur les peuplements de micromammifères.

L'année 2015 a été consacrée à la mise en place du réseau de points de récolte, avec la prise de contact et la rencontre de différents partenaires. La démarche ayant été accueillie avec enthousiasme par chacun, le réseau « fixe » s'est rapidement constitué et est d'ores et déjà composé de 20 sites d'accueil. D'autres points relais permanents pourront être installés dans les prochains mois, en fonction de la réponse d'autres partenaires.



Localisation des points relais mis en place au cours de l'année

De plus, fort du succès des soirées Pelotes-Bières, dont cinq ont été organisées cette année, principalement à destination des bénévoles de l'association et ayant rassemblé 34 personnes, le GMN décline le concept pour le grand public.

Ainsi, afin de proposer à chacun de participer à l'analyse des pelotes et noisettes qu'il a lui-même récoltées, des ateliers de décorticage collectifs sont co-organisés par le GMN et les structures relais.

L'idée est de permettre à toute personne intéressée de se former à l'analyse des pelotes et faciliter, sur certains secteurs, la formation spontanée de groupes de « peloteurs ».

Les points fixes étant à présent installés, les prochaines étapes, pour les jeunes qui se succéderont en 2016, sont :
L'organisation d'ateliers grand public ;

La communication autour du programme pour la mise en place de points relais « temporaires », permettant l'installation de boîtes de récolte pendant quelques semaines au cœur d'une commune, d'une communauté de communes... période pendant laquelle une valorisation spécifique pourra être réalisée avec les scolaires et/ou les habitants du territoire.

Plusieurs animations sont d'ores et déjà prévues pour l'année 2016 (la Nuit de la Chouette en partenariat avec le jardin des plantes de Caen, « Rendez-vous Nature » en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Perche, etc.).

Le GRAINE et les CPN de Haute-Normandie seront un soutien incontournable pour le programme.

Le programme Pelotes&Noisettes, soutenu par les Fondations Nature & Découvertes et Nicolas Hulot, permettra sans aucun doute de compléter plusieurs mailles pour l'atlas tout en sensibilisant le grand public à la diversité des espèces qui vivent sur notre territoire.

Le GMN remercie dès à présent les partenaires mobilisés dans ce projet innovant pour la région !



VIE ASSOCIATIVE

2015 a été marquée par le déménagement des deux locaux de l'association. Après de nombreuses années de présence au sein de la mairie d'Épaignes, et conséquence d'une équipe salariée en augmentation, le siège du GMN a déménagé à quelques rues de son ancien local, au 32, route de Pont-Audemer. L'antenne d'Hérouville-Saint-Clair a été transférée au 4^{ème} étage du 320, quartier du Val, avec le CEN BN et le GRECIA.

> BUREAU :

François LÉBOULENGER : Président
 Roald HARIVEL : Vice-président Basse-Normandie
 Alexandre HUREL : Vice-président Haute-Normandie
 François RIBOULET : Trésorier
 François MARCHALOT : Secrétaire
 Thomas CHEYREZY : Secrétaire adjoint



> ADMINISTRATEURS :

Dominique BENOIST
 Benoît BURNOUF
 Aurélie MARCHALOT
 Philippe SPIROUX

> L'ÉQUIPE

Emilie AVRIL : Chargée de mission Natura 2000 & Plan Régional d'Actions Chiroptères

Coralie BONJEAN : Chargée d'études mammifères terrestres

Laëtitia FAINE : Coordinatrice & Chargée de mission Mammifères semi-aquatiques

Claude GRUEL: Secrétaire-comptable

Sébastien LUTZ : Géomaticien

Mélanie MARTEAU : Chargée de mission Chiroptères & Chargée d'études mammifères terrestres

Christophe RIDEAU : Chargé d'études mammifères terrestres

Bastien THOMAS : Chargé d'études mammifères terrestres

Bastien THOMAS a rejoint l'équipe salariée en début d'année 2015. Son parcours personnel lui permet de répondre de compétences spécifiques sur les mammifères semi-aquatiques, après trois stages au GMN. Un dernier stage, basé au Pays-Bas, sur la Pipistrelle commune en milieux urbains, lui a permis de renforcer sa formation dans l'étude des Chiroptères, apprentissage qu'il a poursuivi en tant que bénévole actif puis volontaire en Service Civique au sein de notre association normande. Motivé par les mammifères terrestres et plus particulièrement les espèces patrimoniales de nos rivières, il a lancé dès cette année plusieurs projets ambitieux concernant notamment les Arvicola et la Loutre. Nous souhaitons la bienvenue à Bastien au sein de l'équipe salariée.

Son travail a également permis de rationaliser et entretenir le parc informatique de l'association.

> CEUX QUI ONT FAIT UN BOUT DE CHEMIN AVEC NOUS EN 2015

Nos volontaires en Service Civique :

Janvier : Bastien THOMAS
 De mars à août : William CHEYREZY
 Depuis octobre : Marie FRANCOU

Nos stagiaires :

Olivier LAPEYRIE (maître de stage – S. LUTZ)
 Loïc LECAPITAINE (maître de stage – B. THOMAS)
 Clémence MEHEUST (maître de stage – L. FAINE)
 Léa UROY (maître de stage – M. MARTEAU)

140 adhérents

10 administrateurs

8 salariés

VIE ASSOCIATIVE

Ayant à cœur de mener des actions qui ont du sens et des finalités concrètes pour la protection et la sauvegarde de notre environnement, le GMN s'insère dans le tissu régional (et national) dense et diversifié des acteurs mobilisés par la conservation du patrimoine naturel.



Décomposition des ressources 2015 :

Sur un budget de plus de 385 000 € pour l'année 2015, les enveloppes accordées par les partenaires publiques ont couvert plus de 70% des dépenses de l'association.

Le soutien des bénévoles (adhésion et bénévolat valorisé) dans les activités a généré (financièrement) 7% des revenus.

Décomposition des charges 2015 :

65% des dépenses de l'association sont liées aux charges de personnel.

Les charges exceptionnelles, s'élevant à plus de 24 000 €, sont le résultat de l'annulation partielle d'une subvention, non consommée en totalité.

Charges	386 850,52 €	Produits
Bénévolat valorisé	23 846,00 € 6,16%	Bénévolat valorisé
Charges de personnel	250 622,43 € 64,79%	Subventions
Charges de fonctionnement	74 141,91 € 19,17%	Prestations
Dotations aux amortissements	13 998,96 € 3,62%	Autres produits
Charges exceptionnelles	24 241,22 € 6,27%	Excédents sur exercices précédents

Envie de participer aux actions du GMN ?

Naturaliste confirmé ou « simple » amoureux de la nature, vous pouvez apporter votre contribution aux actions menées par l'association, à travers les nombreux projets portés par le GMN.

> POUR LES NATURALISTES EN HERBE

Participez et/ou relayez les enquêtes en cours, déclinées sur l'ensemble de la Normandie :

- A la recherche du Lérot : facile de détermination, ce rongeur masqué se rencontre fréquemment dans nos habitations. Un appel auprès du grand public par voie de presse ou via des affichettes dans des commerces permet de mieux appréhender sa répartition normande.
- Le réseau Pelotes&Noisettes : les pelotes de réjection et les noisettes grignotées sont des éléments incontournables pour améliorer les connaissances sur les petits mammifères. En complément des points relais existants, des campagnes de récoltes ponctuelles peuvent être organisées sur des territoires restreints, comme une commune ou une communauté de commune.

L'ensemble des supports de communication sont téléchargeables sur notre site internet.

> POUR LES OBSERVATEURS AGUERRIS

Des inventaires spécifiques sont en cours sur des territoires ciblés

- Calvados, Manche & Orne : récolte d'épreintes fraîches pour poursuivre l'étude génétique sur les populations de Loutres normandes.
- Eure & Seine-Maritime : recherche de la Martre des pins au nord de la Seine pour accompagner les pouvoirs publics dans la restauration du paysage normand.
- Eure & Seine-Maritime : prospections et captures d'Arvicola pour poursuivre l'amélioration des connaissances sur la répartition du Campagnol amphibie et valider génétiquement les critères morphologiques utilisés pour distinguer les deux Arvicola normands.

> POUR LES AMOUREUX DES CHAUVES-SOURIS

- Les colonies de reproduction actuellement recensées ne sont pas toutes suivies, faute de volontaires. Contactez-nous pour savoir si certaines d'entre elles se trouvent à proximité de votre domicile.

- Le réseau SOS Chauves-souris est mobilisé toute l'année pour sensibiliser les personnes découvrant des chauves-souris chez elles ou pour récupérer un animal blessé. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux relais SOS pour étoffer et intensifier notre réponse territoriale.

> POUR TOUS

Nous recherchons des bénévoles motivés pour organiser des week-ends de prospection, sur des secteurs encore peu ou pas couverts par les données atlas.

Aucune connaissance naturaliste n'est nécessaire pour cela, votre rôle principal consiste à trouver un pied-à-terre pour un petit groupe de bénévoles, le GMN s'engageant à porter financièrement la possible location de gîte.

**Un projet de chantier ? Une envie d'étude ?..
N'hésitez pas à être force de proposition pour le
développement de nouvelles activités...
Et si elles nécessitent d'engager des
investissements, on recherchera les financements !**



> www.gmn.asso.fr

Antenne Ouest

320 Quartier du Val
14 200 Hérouville-Saint-Clair

Tél. 09 54 53 85 61
gmn@gmn.asso.fr

Antenne Est

32 Route de Pont-Audemer
27 260 Epaignes

Tél. 02 32 42 59 61
gmn@gmn.asso.fr